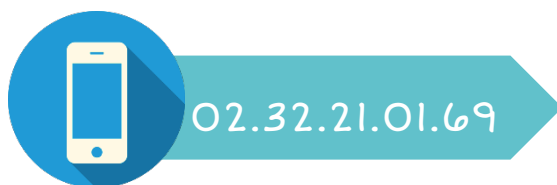




Ecole primaire Saint-Adjutor

Equipe éducative



Chef d'Établissement
Pascal Jouault

CP : Hélène Gallego

CE1 : Sylvie Texier

CE2 : Mélanie Bonnesoeur

CM1 : Sophie Poteau

CM2 : Pascal Jouault

Rased :



Éducateurs :

Amélie

Céline

David

Prêtre référent :

Ludovic Bazin

Secrétaire école primaire :

Sylvie Decroocq

Psychologue de l'éducation :

Béatrice Stanton

Infirmière scolaire :

Dominique Depp

Générale

Semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Garderie

Tous les matins à partir de 8h00.

Tous les soirs : de 16h30 à 17h30.

Deux cycles

L'école compte environ 130 élèves externes ou demi-pensionnaires répartis dans 5 classes :

Cycle II (apprentissages fondamentaux) **CP** - **CE I** - **CE2**

Cycle III (consolidation) **CM I** - **CM2** - (6ème)

L'enseignement

L'école Saint-Adjutor est un établissement catholique sous contrat d'association avec l'Etat. Cela implique :

- Un enseignement soumis au contrôle de l'état et **conforme aux directives de l'éducation nationale** pour l'ensemble des disciplines.
- Des enseignants **diplômés d'état** rémunérés par l'éducation nationale.
- Une contribution des familles pour financer une partie des **frais de fonctionnement** ainsi que les investissements dans l'école.
- Une éducation dans le respect des **valeurs de l'Eglise**.

Nous suivons donc les programmes de l'éducation Nationale que vous pouvez retrouver à cette adresse :

<http://www.education.gouv.fr/cid38/programmes-et-horaires-a-l-ecole-elementaire.html>

Animation pastorale

Chaque semaine :

Eveil à la foi en cycle 2.

Choix entre catéchèse et culture des religions en cycle 3.

Les élèves sont répartis en petits groupes encadrés par les enseignants et des parents bénévoles.



4 célébrations organisées par l'équipe éducative et préparées avec l'aide des élèves.

Préparation aux sacrements du baptême et de la première communion.

Des actions sont ponctuellement menées par l'ensemble de la communauté éducative au profit de diverses causes afin de sensibiliser les élèves à la solidarité et à l'ouverture sur le monde.

Projets d'année

L'école Saint-Adjutor privilégie autant que possible la **pédagogie de projet**.

« La **pédagogie de projet** est une pratique de pédagogie active qui permet de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète. Le projet peut être individuel (comme un exposé ou une maquette) ou collectif (l'organisation d'une fête, d'un voyage, d'un spectacle). »

De plus, cette pédagogie favorise la **cohésion** et la **solidarité** entre élèves. Elle amène une connaissance de **chaque enfant** par l'équipe éducative, tout en servant de **situation d'apprentissage**.

Enfin, ces projets offrent l'occasion d'inviter les parents au sein de l'école.

Chaque année, un **thème commun à l'école** est décidé en équipe éducative (2018-2019 : *le Petit Prince*, 2017-2018 : *La France*, 2016-2017 : *Naviguons à travers le monde...*).

Il en découle des actions communes telles que :



Un **grand jeu d'intégration et de coopération** en début d'année où les parents sont invités à venir animer aux côtés des enseignants.

Le **cross** de l'école au profit d'une association.

Des **journées découvertes** sur le thème d'année organisées par chacune des classes à tour de rôle.

Des **ateliers de Noël** animés par les enseignants et des parents bénévoles en novembre pour une création d'objets vendus au marché de Noël.

Une **Chorale de Noël** rassemblant tous les enfants de l'école en seconde période dont la finalité est une représentation au marché de Noël ou à la collégiale de Vernon (cette année, au profit de sa restauration).

Un **marché de Noël**.

Des **journées à thème** (Dress code sur tout l'établissement).

Les **Galas des Petits Princes** : Saint-Adjutor propose tous les deux ans un spectacle animé par les élèves, les enseignants et le personnel. Les recettes de ces représentations sont versées à l'association des Petits Princes.

Liaison avec le collège



Activités péri-éducatives : un club lecture est proposé aux élèves demi-pensionnaire sur le temps du midi. Il est animé par des élèves de collège et encadré par un professeur de français du collège.

Liaison CM2-6^e : la transition entre le primaire et le collège se fait tout au long de l'année grâce à trois actions communes :

- Une course d'orientation organisée par les 6^e.
- Un quizz, organisé par les CMI-CM2.
- Une séance de cinéma.

CYCLE 2



CP



En CP, on apprend à lire, à écrire et à compter.

Lire : Manuel Taoki et compagnie (méthode mixte : beaucoup de syllabique et un peu de globale pour les mots outils). En complément, méthode Borel et Maissonny (méthode gestuelle). Pour la liberté de lire seul : prêt de petits livres adaptés selon les besoins, pour la lecture autonome. Au minimum, deux temps de lecture individuelle par jour.

Ecrire : Dictées quotidiennes, entraînement à l'écriture chaque jour dans un cahier individuel, exercices adaptés au niveau de l'élève.

Compter : Chaque jour, des exercices oraux ou sur ardoise. Une grande partie de début d'année en mathématiques se fait sous forme de manipulation pour arriver peu à peu à l'abstraction et maîtriser les tables d'addition, les doubles, les notions de bases mathématiques.

En CP, on apprend à apprendre, les poésies sont apprises en classe, les tables d'addition aussi. On apprend différentes façons d'apprendre pour s'approprier celle qui nous convient le mieux pour le reste de la scolarité.

Autonomie : Temps de travail en autonomie sous forme de Plan de Travail, (des exercices à faire seuls) adapté selon les périodes, l'élève et les apprentissages vus et acquis en classe.

On apprend à écrire, ce que l'on sait dire, ce que l'on a appris à lire par des temps de production d'écrit quotidien.

CE1



En CE1, le but est d'essayer sans avoir peur de se tromper :

- Jogging d'écriture plusieurs fois dans la semaine pour s'entraîner à écrire des listes, des mots qui commencent par la même lettre, un petit texte de quelques phrases, une description...
- Apprentissage de l'usage du dictionnaire et des référentiels de classe pour écrire.

On apprend à apprendre la poésie, les dictées, les leçons, le calcul mental...

Cet apprentissage est partiellement effectué en classe.

En CE1, on découvre des œuvres littéraires avec les Incorruptibles.

On travaille le langage oral avec les "quoi de neuf?" du lundi ou jeudi matin ;

Ateliers autonomes ou semi-dirigés avec DECLIC (Déchiffrer, Enrichir son vocabulaire, Comprendre, Lire avec fluidité, Intégrer les règles, Culture littéraire)

CE2



En CE2, on développe son langage oral et écrit :

- On enrichit son bagage lexical pour améliorer ses productions orales et écrites.
- Rituels quotidiens de rédaction permettant de travailler la maîtrise de la langue française.
- Travail en groupe dans l'objectif d'apprendre du vocabulaire à travers les échanges langagiers entre élèves.

On participe à des projets interdisciplinaires, dans lesquels les élèves sont amenés à s'ouvrir au monde par la découverte de contes, histoires, musiques ou de l'art et à utiliser un vocabulaire approprié dans une situation précise.

En CE2, on fait émerger la collaboration et la coopération dans la classe par le partage à travers diverses activités en groupe :

- Projet d'art visuel
- Défi collectif en mathématiques
- Activité d'EPS
- Projet théâtral

Ces activités permettent de partager les savoirs, de développer l'intelligence collective et la capacité de s'aider mutuellement.

CM1



En CM1, on perfectionne nos écrits et notre lecture :
Chaque semaine, mise en place d'ateliers d'écriture et de lecture « tournants ».

On vise l'autonomie :

- Ateliers d'autonomie à disposition en lien avec les compétences abordées.
- Plan de travail en français et en mathématiques sous forme de manipulation ludique 2 fois par semaine.
- « Temps poésie » géré par les élèves (travail par recueil)
- Cahier de réussite regroupant les compétences à acquérir en CM1 que l'enfant remplit lui-même pour être véritablement acteur dans l'acquisition de ses compétences.
- Planification des devoirs en avance et Espace Numérique de Travail
- Ateliers en APC (période 1) pour toute la classe portant sur la concentration et les méthodes de mémorisation.

On devient citoyen en :

- Apprenant à Porter Secours (APS) : formation aux gestes de premiers secours avec un professionnel (pompier ou croix rouge) et visite de la caserne de Vernon.
- Se sensibilisant à la sécurité routière : organisation de parcours à vélo et passation du permis piéton.
- Participant au projet Handi-Cap', fil rouge sur toute l'année

CM2



En CM2, on se sert des savoirs acquis tout au long de notre scolarité :

- Apprentissages et évaluations en tâches complexes.

On met nos compétences à l'épreuve :

- Participation au concours des petits champions de lecture.
- Championnat de calcul mental et de poésie.

On met les nouvelles technologies au service des apprentissages :

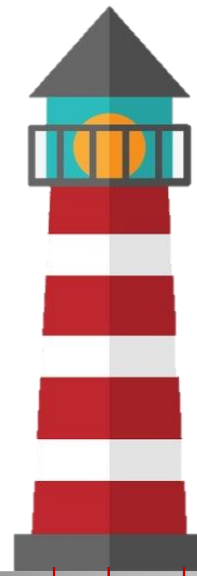
- Réalisation d'un film de A à Z
- Activités avec le Green Screen
- Evaluation à l'aide de l'application Plickers.

On affine notre autonomie :

- Développement de l'autonomie et de la responsabilité à l'aide des bracelets d'autonomie.

Et on se prépare au collège :

- En CM2, les élèves sont progressivement préparés à leur future entrée au collège. Les différents objectifs de cette démarche sont :
- S'organiser (savoir s'avancer dans son travail, tenir son agenda, organiser son cartable)
 - Avoir plusieurs enseignants et s'adapter à chacun
 - Observer un rythme de travail régulier
 - Liaison CM2 - 6e



Rased

Les difficultés d'un élève peuvent parfois devenir durables et persistantes, et résister aux aides mises en place. Dans ces cas-là, l'enseignant de la classe peut interpeller l'**enseignant spécialisé**. Ce dernier pourra alors venir observer en classe, conseiller l'enseignant ou intervenir directement auprès des élèves soit dans la classe, soit en dehors, selon les besoins repérés.

Il est donc là pour favoriser l'inclusion de tous les élèves en classe et proposer, si besoin, des accompagnements :

- Soit à titre de **prévention** : en proposant par exemple des séances de prévention langage où vont être mises en place des situations pour favoriser la prise de parole, le maintien de l'attention, l'enrichissement du vocabulaire...

- Soit à titre de **remédiation** : en proposant par exemple des séances en lecture compréhension pour apprendre à comprendre les textes et travailler sur les représentations mentales, en mathématiques pour améliorer les compétences en numération et en résolution de problèmes ...
L'enseignant spécialisé est un professeur des écoles qui reçoit une **formation spécifique** pour mieux repérer les difficultés et proposer une aide adaptée.

CYCLE 3 (+6^e)

Sorties et intervenants

Des **sorties pédagogiques** sont organisées au sein de chaque classe ou de chaque cycle : visites du musée de Giverny, ateliers au musée de Vernon, médiathèque, cinéma...

Des **animations éducatives** « Monde et Nature » sont proposées chaque année aux élèves. Ces petites conférences portent sur des thèmes scientifiques, technologiques, culturels et artistiques.

EPS

Chaque classe bénéficie d'un **cycle piscine** d'un trimestre à l'Espace Nautique de la Grande Garenne de Saint-Marcel.

Un **éducateur sportif** intervient également dans chaque classe.

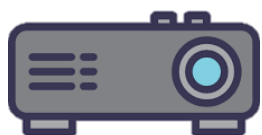


Environnement et structure

L'établissement Saint-Adjutor offre de multiples espaces permettant de sortir de la classe et de **multiplier les lieux d'apprentissage**, notamment en EPS, en art, en sciences...



- Une grande cour de récréation avec structure de jeux et billodrôme.
- Un stade en herbe
- Un gymnase
- Une salle informatique
- Une Bibliothèque et Centre de Documentation (BCD)
- Un amphithéâtre
- De nombreux espaces verts
- La proximité avec la forêt
- Une chapelle



De plus, l'école est équipée :

- D'un vidéoprojecteur dans chaque classe
- De Tableaux Blancs Interactifs (eBeam)



Infirmierie

L'établissement possède une **infirmierie** tenue par une infirmière diplômée.



Fonctionnement



L'école Saint-Adjutor est une structure de **petite taille** où chaque enfant a réellement la possibilité de **trouver sa place**.

Tout au long de l'année et grâce à de multiples actions (ateliers de Noël, grand jeu, chorale, journées à thème...), l'équipe éducative tend à favoriser la **cohésion** entre les élèves de tous les niveaux.

Ces projets visent également à la **connaissance de chaque enfant** par l'ensemble des membres de l'équipe éducative (conseil de classe avec tous les enseignants, décroisement lors des ateliers...).

En juin, une **matinée d'intégration** donnera la possibilité aux nouveaux comme aux anciens élèves de faire connaissance avec enseignants et camarades, afin de préparer sereinement la rentrée de septembre.



Une communication un suivi et réguliers

Pour permettre à chaque parent un suivi de son enfant, il lui est remis :

- Quotidiennement, le **cahier de liaison**
- Régulièrement les **cahiers de l'enfant** et les **évaluations**
- Plusieurs fois dans l'année, le **livret d'évaluation**

Le site de l'école est mis à jour chaque semaine (grâce aux bulletins hebdomadaires). Vous pourrez voir les grands moments de l'année de votre enfant sur la page « **Quoi d neuf au primaire ?** ».

Le chef d'établissement et les enseignants reçoivent les parents en cas de besoin et sur rendez-vous, pris au préalable.

Une matinée « **portes-ouvertes** » est organisée durant l'année scolaire.

Une **réunion de rentrée** est programmée en septembre dans chaque classe.

Vie collective

Un **règlement intérieur positif** est distribué et expliqué de façon constructive aux élèves, de manière à vivre l'accueil de tous dans le respect de chacun.

Des **débats sur la vie de classe** sont organisés et les **règles de vie** de classe sont élaborées de façon collégiale dans le respect des camarades, des adultes et dans l'acceptation des différences.

En cas de conflit entre élèves, mise en place de séances de **médiations** dispensées par des élèves de collège formés à cette pratique.

A

Les compétences sont évaluées tout au long de l'année (notation de A à D) et seront validées dans le **LSU** (Livret Scolaire Unique) : livret commun pour l'ensemble de la scolarité obligatoire.

B

Les évaluations peuvent être orales, écrites, collectives, individuelles, voire personnalisées en vue de la réussite de chacun et dans le respect du niveau demandé, commun à toute la classe.

C

Les bulletins **Livréal** sont visibles sur internet à l'aide d'un code personnalisé remis par l'enseignant de votre enfant.

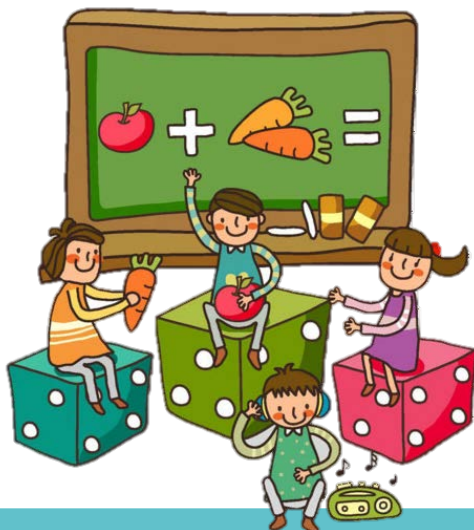
D

Le chef d'établissement passe à **chaque trimestre** dans les classes, pour la remise de l'appréciation, rédigée en conseil de classe.

Aide aux élèves à Besoin Educatifs Particuliers

Dans sa classe, l'enseignant a pour mission de mettre en place des dispositifs pédagogiques adaptés en vue d'aider chaque enfant à progresser et à en prendre conscience.

Dans le cas de difficultés spécifiques et persistantes, d'autres aides personnalisées sont proposées aux enfants par l'équipe éducative :



APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Chaque enseignant invite des élèves en petit groupe à travailler une ou plusieurs notions le temps du midi, du soir ou encore le mercredi matin.

Ateliers et co-intervention sur le temps scolaire avec l'enseignante **RASED**.

Service psychopédagogique

Le centre de consultations psychopédagogiques de l'enseignement catholique de Haute-Normandie, accompagne nos élèves durant leur scolarité et aide les parents pour tout problème les concernant (scolarité, orientation...) par la venue d'une **psychologue de l'éducation** au sein de l'établissement.

Nous travaillons également en relation avec les différentes **orthophonistes et professionnels** de Vernon pour les élèves qui ont besoin de rééducation dans ce domaine.